



Extrait du SNES Dijon

<http://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4696>

Quand et comment voter ?

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Instances académiques - Elections professionnelles 2014 -

Élections

Date de mise en ligne : lundi 17 novembre 2014

professionnelles

du 27/11 au 4/12/2014

JE VOTE SNES

JE VOTE FSU

SNES Dijon

Le vote aux élections professionnelles aura lieu du jeudi 27 novembre 10h (heure de Paris) au jeudi 4 décembre 17h (heure de Paris). Il se déroulera sous forme électronique via Internet.

Comment voter ?

1/ [Accédez à votre espace électeur.](#) (Attention, il d'abord créer cet espace)

2/ Accédez au bureau de vote

Mon espace électeur

Cet espace personnalisé vous informe sur vos scrutins et vous permet de vous connecter à l'application de vote.

1 | Mon profil
Consulter mon profil
11 NOVEMBRE

2 | Mes scrutins
Consulter les scrutins auxquels je suis appelé(e) à participer
Dès le 28 octobre, pour chacun de vos scrutins, vous pourrez consulter :
- la liste des organisations syndicales candidates,
- leurs professions de foi,
- leurs candidats et les listes électorales.

3 | Mon identifiant électeur
Je n'ai pas reçu ou j'ai égaré mon identifiant électeur :
Obtenir mon identifiant
À PARTIR DU 13 NOVEMBRE ET JUSQU'AU 4 DÉCEMBRE 17H HEURE DE PARIS

4 | Je vote
Accéder à l'application de vote
DU 27 NOVEMBRE 10H AU 4 DÉCEMBRE 17H HEURE DE PARIS

Vous avez besoin d'aide ?
Vous trouverez des réponses à vos questions dans la [FAQ](#).
Vous pouvez contacter, le cas échéant, votre [assistance](#) utilisateur en académie.

Cliquez sur « accéder à l'application de vote »

3/ Saisissez votre identifiant et votre mot de passe personnel

Bureau de vote

Saisissez votre identifiant électeur et le mot de passe que vous avez déterminé dans votre espace électeur :

Identifiant électeur :
[] - [] - [] - [] - Voir

Mot de passe électeur :
[]

Entrer

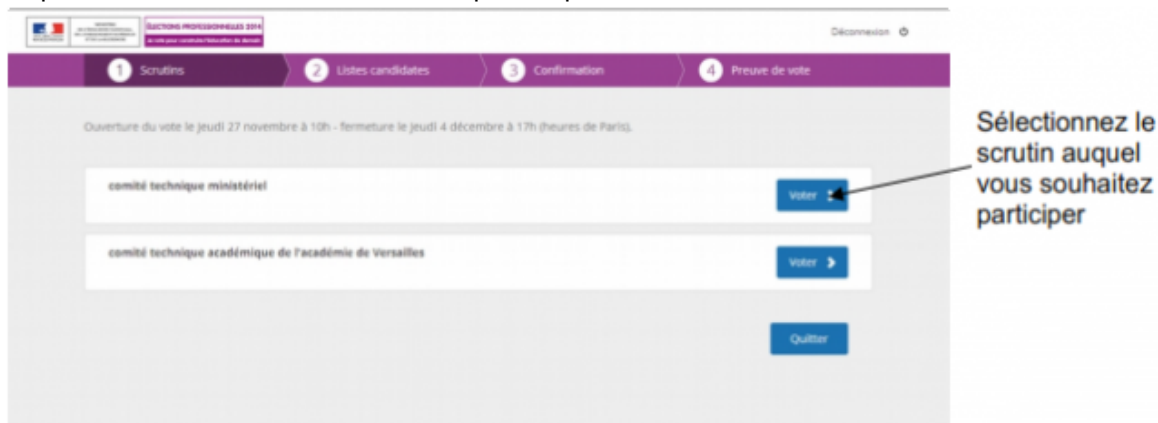
Pour plus d'information sur le vote électronique et l'obtention de vos codes de vote veuillez consulter :
www.education.gouv.fr/electionspro2014

► [Où trouver votre identifiant de vote ?](#)

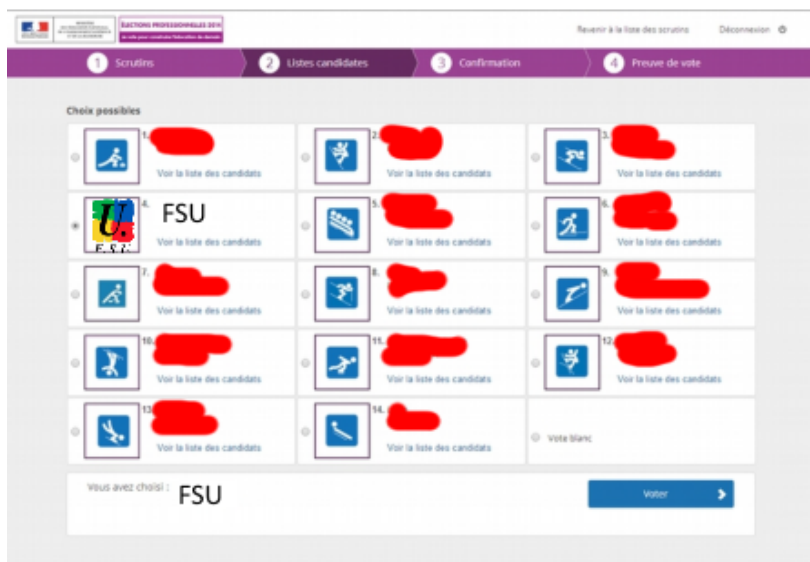
Quand et comment voter ?

- ▶ Le mot de passe que vous devez saisir est celui que vous avez saisi pour accéder à votre espace électeur.

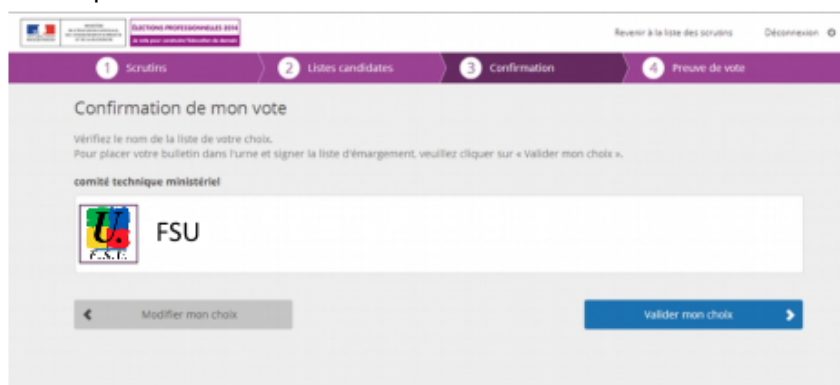
4/ Dans l'espace de vote, sélectionner le scrutin pour lequel vous souhaitez voter



5/ Suivant le scrutin et votre corps, sélectionnez la liste présentée par le SNES ou la FSU et cliquez sur "Voter"



6/ Confirmez votre vote en cliquant su "Valider votre choix"



7/ La preuve de vote s'affiche, imprimez-là.

Quand et comment voter ?

Revenir à la liste des scrutins Déconnexion

1 Scrutins 2 Listes candidates 3 Confirmation 4 Preuve de vote

✓ Votre bulletin a été correctement déposé dans l'urne. ✕

Ma preuve de vote

Après la clôture de l'élection, vous pourrez vérifier que votre bulletin a bien été dépouillé en vous connectant au portail électeur muni de l'identifiant de reçu ci-dessous. Veuillez cliquer sur « Continuer » pour revenir à la liste des scrutins.

comité technique ministériel

Identifiant de reçu :

2c430g0k3L

Code de contrôle

Afficher le code de contrôle

Imprimer Continuer

8/ Continuez à voter en reprenant au point [4/](#).